



Sommaire

S'informer

Le zoom de la rédaction

Forêt privée / L'IGN et le CNPF signent un accord de collaboration p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

L'actualité en régions p. 7

Rhône-Alpes / Un colloque international sur la valorisation locale

Pays de la Loire / 25 logements Bepos en Vendée

Auvergne / Présentation des métiers de la scierie et de la construction aux professionnels de l'emploi

Aquitaine /

Lancement d'une action collective pour une activité intégrée des vicaissiers

Gros plan

Contrat de filière CSF bois / Neuf axes stratégiques qui visent à développer la compétitivité et l'emploi p. 9

Comprendre

Synthèses

Approvisionnement /

Communes forestières et filière bois : rapprochement dans le Massif vosgien ... p. 12

Sud-Est / La filière avance à marche forcée en PACA p. 14

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Confirmation de la hausse du chêne à Courlaoux p. 17

Lorraine : forte demande en chêne façonné, demi-teinte en précieux p. 18

Aux ventes privées / Faible demande en peupliers dans l'Est p. 19

Index / Articles parus au cours de l'année 2014 p. 20

Le Journal des annonces du bois p. 25

Renseignements commerciaux p. 32

Avec ce numéro : calendrier 2015

Site : www.leboisinternational.com - E-mail : info@leboisinternational.com

Direction - Rédaction - Publicité : 14, rue Jacques Prévert - 69700 Givors

Tél. : 04.78.87.29.40 - Télécopie : 04.72.30.04.16 - **Abonnements** : France (1 an) 112 €

Le numéro : 3,60 € - Lyonnaise de banque : 10096 - 185176 - 00026810401 - 68

Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.

Franc-parler

112 JAN. 2015

Contrat d'avenir

Le contrat de filière du Comité stratégique de la filière bois a été signé le 16 décembre par les ministres de l'Ecologie, de l'Agriculture, de l'Economie et du Logement, l'Association des régions de France et les représentants des professionnels de la forêt et du bois. C'est la première fois qu'une signature rassemble autant d'instances gouvernementales autour du bois.

Gestion durable de la forêt, valorisation de la ressource forestière nationale, et développement de la filière industrielle dans les territoires : ces trois grands objectifs se déclinent à leur tour en neuf axes stratégiques de l'amont à l'aval. Parmi eux, le contrat préconise une meilleure sécurisation des approvisionnements et un accompagnement de proximité des entreprises vers l'innovation, le tout porté par une reconnaissance accrue des qualités intrinsèques du matériau bois par le grand public.

On notera que l'Etat a annoncé des moyens financiers dédiés à la mobilisation du bois et au reboisement. Le périmètre d'action du Fonds chaleur de l'Ademe, dans cette optique, voit son rayon d'action élargi aux investissements des acteurs de l'amont, à hauteur de 30 millions d'euros. Le gouvernement s'engage aussi à étudier avec les professionnels les modalités et le cadre, notamment fiscal, permettant de mettre en place des financements additionnels innovants alimentés par les acteurs de la filière, et à renouveler à hauteur de 40 millions d'euros le Fonds bois géré par BPI France. (1)

Autant de mesures tendant vers une filière forêt bois plus unie et plus forte. Puisse cette nouvelle année vous communiquer en tout cas, chers lecteurs, une impulsion vers cette stimulante perspective.

LBI

(1) Le premier Fonds bois, dont la période d'investissement s'est terminée le 12 novembre 2013, avait permis de soutenir sur quatre ans des investissements d'un montant total de plus de 150 millions d'euros à travers la filière.